

14ème législature

Question N° : 86695	De Mme Suzanne Tallard (Socialiste, républicain et citoyen - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >audiovisuel et communication	Tête d'analyse >télévision	Analyse > haute définition. coût. prise en charge.
Question publiée au JO le : 11/08/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Suzanne Tallard interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur les mesures qui accompagneront la généralisation de la norme MPEG-4 pour la diffusion de la télévision numérique terrestre en avril 2016 qui nécessitera l'acquisition de nouveaux matériels de réception pour de nombreux foyers. Le Gouvernement envisagerait, comme lors du passage à la TNT, d'octroyer une aide financière à l'achat de nouveaux téléviseurs. Par ailleurs, certains foyers, situés en zone rurale le plus souvent, devront également changer de matériel de réception satellite. Elle souhaite donc connaître les modalités précises des mesures d'aide qui seront prises par le Gouvernement et lui demande s'il est envisagé d'inclure dans le dispositif les foyers équipés en réception satellite.